

RAPPORT MORAL

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Gérante, Monsieur le Gérant, cher(e)s amie(e)s,

La saison 2022-2023 a été pour de nombreuses raisons une saison particulière.

Une saison particulière d'abord parce que cette saison s'est terminée le 31 aout au lieu du 15 septembre.

Ce changement de date a été adopté en AGE pendant le salon de la plongée à Paris en janvier 2023.

Cette modification permet de rendre plus lisible les changements des saisons et facilite considérablement le travail des trésoriers à tous les niveaux, du club au National.

Plusieurs structures ont « zappé » ce changement de date et ont de ce fait eu des soucis quant à la délivrance du nombre de 11 licences minimum. La Région et le National ont tenu compte de cela et nous avons reconduit la plupart de ces structures.

Je ne peux qu'encourager les Présidents et les Gérants à consulter leurs mails et ce malgré la saison qui bat son plein.

La Corse a subi cette été une baisse de fréquentation importante allant jusqu'à 15% selon les régions. Malgré cette baisse le nombre de licences délivrées est supérieur à la saison précédente (en prenant en compte les 15 jours de perdus en septembre) Chantal rentrera dans les détails lors de son rapport. Je remercie l'ensemble des clubs et SCA d'avoir su faire la promotion de la FFESSM malgré cette baisse de fréquentation.

Plusieurs facteurs ont influencé nos comptes pour l'année écoulée. D'abord les finances de la FFESSM étaient au plus bas et un effort a été demandé aux régions en réduisant de 2€ les ristournes de nos licences adultes entraînant de ce fait une baisse des recettes d'environ 5000€ pour notre Région. Cette opération n'est pas reconduite pour la saison 2023-2024.

Malgré la demande d'une subvention exceptionnelle nous n'avons pas réussi à récupérer les 10 000,00€ hors budget du championnat Régional Apnée outdoor en septembre 2022.

Et en final arrêter la saison Fédérale le 31 aout au lieu du 15 septembre nous a privé pour la saison 2022-2023 de 15 jours de recettes en licences cartes.

Malgré ces manques d'entrées financières la Région a tenu bon et notre bilan a été que modérément impacté par toutes ces déconvenues. Aurore vous donnera tous les détails dans son rapport.

La mesure que je défends depuis maintenant presque 8 ans concernant le poids votatif des SCA a été également adopté en janvier 2022 lors de l'AGE et au sein de notre Région ce poids votatif est donc porté de 10 à 20%.

Je souhaiterai profiter de ces quelques lignes pour féliciter nos athlètes apnéistes de la Région pour leurs excellentes performances lors des championnats de Corse, de France et du monde en Turquie.

Nous rentrons déjà dans la 4ème année de cette mandature qui sera ma dernière et je suis sûr de pouvoir compter sur vous pour cette 8^{ème} et dernière année.

Je terminerai ce rapport en renouvelant une nouvelle fois mes remerciements à vous tous pour votre soutien, votre amitié et votre engagement,

Merci.